HAL open science

Fouilles entre le Champlain et la Côme Chaudron

Jean-Paul Guillaumet, Tomasz Bochnak, Laurent Dhennequin, Frederika Egloff, Petra Gomalova, Jonathan Simon

To cite this version:

Jean-Paul Guillaumet, Tomasz Bochnak, Laurent Dhennequin, Frederika Egloff, Petra Gomalova, et al.. Fouilles entre le Champlain et la Côme Chaudron. Rapport annuel d'activité 2006 du Centre archéologique européen du Mont Beuvray, Centre archéologique européen du Mont Beuvray,, pp.103-125, 2006, 978-2-909668-54-3. hal-03311630

HAL Id: hal-03311630

https://hal.science/hal-03311630v1

Submitted on 30 Jun 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

BIBRACTE

Rapport annuel d'activité 2006

BIBRACTE

Centre archéologique européen

Rapport annuel d'activité 2006

B I B R A C T E

Société anonyme d'économie mixte nationale

F - 58370 GLUX-EN-GLENNE

Photo de couverture : *Fouille de la Côme Chaudron à Bibracte. Mise en évidence des poteaux du bâti soigneusement équarris*.(photo©Bibracte/ A. Maillier)

Coordination :
Vincent Guichard (Bibracte)

Suivi éditorial :
Pascal Paris, Myriam Giudicelli (Bibracte)

Mise en page :
Daniel Beucher (Bibracte)

Traitement graphique :
Daniel Beucher (Bibracte)
Fabrice Laudrin (Bibracte)

Crédit iconographique :
Sauf mention contraire, les photos et dessins sont réalisées par les équipes de fouille ; les mises au net de certains plans et les normalisations sont réalisées par l'atelier graphique (Bibracte).

ISBN (13) : 978-2-909668-54-3

Ce rapport est un document administratif destiné à rendre compte des travaux effectués au cours de l'année 2006 dans le cadre de Bibracte, Centre archéologique européen. Sa diffusion est restreinte aux différentes administrations de tutelle du Centre ainsi qu'à ses collaborateurs.

Les comptes rendus à caractère scientifique qui y sont consignés sont provisoires. Ils ne sauraient être considérés comme de véritables publications.

Sommaire

Première partie : Bilan des activités de Bibracte 5
1. Introduction (V. GUICHARD) 7
2. Le programme de recherche sur le Mont Beuvray et son environnement (V. GUICHARD, P. PARIS) 9
3. La gestion des ressources documentaires 15
   3.1. Le centre de documentation (R. MOREAU) 15
   3.2. La « Base de données Beuvray » (A. CHAILLOU, R. MOREAU) 16
   3.3. Conservation et traitement du mobilier archéologique (P. PARIS, D. LACOSTE, G. RUET) 17
   3.4. Développement de l'iconothèque (A. MAILLIER, E. VIAL) 18
4. Les actions de formations, colloques, tables rondes et séminaires organisés par Bibracte (P. PARIS) 20
   4.1. Les actions de formation 20
   4.2. Colloques,Tables rondes et Séminaires 23
5. Diffusion de la recherche (M. GIUDICELLI) 28
   5.1. Les éditions 28
   5.2 Conférences sur Bibracte, communications, publications 31
6. La gestion et l'aménagement du Mont Beuvray (J. GORLIER) 33
7. L'accueil du Public et les actions de développement culturel (F. PAQUELOT, A. FLOUEST, E. VIAL, P. PLAZA). 35

Deuxième partie : Recherches sur Bibracte – Rapport d'activité des équipes de recherche associées 51
1. Fortification située en contrebas de la Porte du Rebout au lieu-dit "les Barlots" (O.-H. URBAN) 53
2. Étude de l'urbanisme sur la Pâture du Couvent 61
   2.1. Le quartier sud-est de la Pâture du Couvent : résumé des observations (V. GUICHARD) 65
   2.2. Exploration de la parcelle centrale de "l'îlot des Grandes Forges" et de l'espace à l'est de la domus (M. SZABÓ) 67
   2.3. Fouille à l'angle nord-ouest du bâtiment dit « îlot des Grandes Forges » (S. RIECKHOFF). 77
3. Fouilles de la domus PC 1 (A. MIRIMANOFF) 93
4. Fouilles entre le Champlain et la Côme Chaudron 103
   4.1. Fouille du secteur de la Côme Chaudron (J.-P. GUILLAUMET, T. BOCHNAK, P. GOLÁÑOVÁ) 105
   4.2. Fouille du secteur du Champlain (J.-P. GUILLAUMET, L. DHENNEQUIN, F. EGLOFF) 115
5. Recherches sur les exploitations minières anciennes du Morvan. 127
   5.1. Sondage dans une minière à la pâture des Grangerands (B. CAUUET, M. BOUSSICAULT). 129
   5.2. Prospection géophysique à la Pâture des Grangerands (G. BIÈVRE) 161
6. Recherches dans les secteurs de la Pierre et du Theurot de la Wivre (Th. LUGINBÜHL) 165
7. Programe Géotopocart (F. SCHUBERT) 183
8. Prospections autour de Bibracte 189
   8.1. Site des Sources de l'Yonne, commune de Glux-en-Glenne (J. CREIGHTON, P. HAUPT, I. KLENNER, T. MOORE, M. SCHÖNFELDER) 193
   8.2. Le Quart du Bois, commune de Poil (P. HAUPT, I. KLENNER, C. PETIT, M. SCHÖNFELDER) 201
   8.3. Le Mont Beuvray dans son environnement humain (P. NOUVEL, J.-P. GUILLAUMET) 203
   8.4. Paléoenvironnement du Mont Beuvray (C. PETIT, I. JOUFFROY - BAPICOT, B. FOREL, F. MONNA, J.-P. GUILLAUMET, H. RICHARD) 213
   8.5. Mise en cohérence des données de l'archéologie spatiale (S. MADRY, Y. DELLEA, F. LAUDRIN) 216

Troisième partie : Recherches hors Bibracte – Recherches environnementales 220
1. L'occupation celtique de la Grande plaine hongroise (M. SZABÓ, J.-P. GUILLAUMET, D. VITALI) 223
2. Projet Culture 2000 : « Oppida : premières villes au nord des Alpes » (P. STEPHENSON) 227
3. Les ponts gallo-romains de la vallée de la Loire : prospection, relevés topographiques et datations (A. DUMONT) . . . 229
4. Le Cheslé - commune de Samrée - Belgique : étude topographique (F. LAUDRIN, P.- P. BONENFANT) 235
5. Maquette numérique 3D et archéologie : expérimentations 239

4. FOUILLES ENTRE LE CHAMPLAIN ET LA CÔME CHAUDRON

Intervention 624

Coordination scientifique
JEAN-PAUL GUILLAUMET
(DIRECTEUR DE RECHERCHE AU CNRS, HDR, UMR 5594)

Direction
LAURENT DHENNEQUIN
(UNIVERSITÉ PARIS I PANTHÉON SORBONNE, UMR 7041, PROTOHISTOIRE EUROPÉENNE)

4.1. FOUILLE DU SECTEUR DE LA CÔME CHAUDRON

Terrain
PETRA GOLÁŇOVÁ (UNIVERSITÉ DE BRNO, RÉP. TCHÈQUE), TOMASZ BOCHNAK (UNIVERSITÉ DE RZESZÓW, POLOGNE)
Étude du mobilier céramique: JONATHAN SIMON (UNIVERSITÉ DE BOURGOGNE)
Étude du mobilier métallique: FEDERICA EGLOFF (UNIVERSITÉ DE BOLOGNE, ITALIE)

4.2. FOUILLE DU SECTEUR DU CHAMPLAIN

Terrain
FEDERICA EGLOFF (UNIVERSITÉ DE BOLOGNE)
Étude du mobilier céramique: JONATHAN SIMON (UNIVERSITÉ DE BOURGOGNE)
Étude du mobilier métallique: FEDERICA EGLOFF (UNIVERSITÉ DE BOLOGNE)

Rédaction du rapport
TOMASZ BOCHNAK, LAURENT DHENNEQUIN, FEDERICA EGLOFF, PETRA GOLÁŇOVÁ, JONATHAN SIMON

Equipe de fouille
ECOLE DU LOUVRE
ALEXANDRA PÉLISSIER, ELODIE WERMUTH, HENRY MASSET, FLORENT DELENCRE, LAURA GALICIER
ECOLE NORMALE SUPÉRIEURE
RACHEL DEYTS, STÉPHANE MARTIN, RAPHAËLLE CHEVALLIER
UNIVERSITÉ MARC-BLOCH DE STRASBOURG
CHARLOTTE MAILLARD, SIMON SEDLBAUER
UNIVERSITÉ DE RZESZÓW
EWELINA BŁASZCZUK, LIDIA JABŁONSKA, PRZEMYSŁAW POLAKIEWICZ
TOMASZ TOKARCZYK, KRYSTIAN ZARÓW
UNIVERSITÉ DE BRNO
ZDENKA KOSAROVÁ, ZUZAN SEDLÁCKOVÁ, FRANTIŠEK TRAMPOTA, DAGMAR VACHUTOVÁ, DAVID VÁLEK
Bénévoles
CHARLINE RUET, YVES BIÈRE, GEORGES DIARD

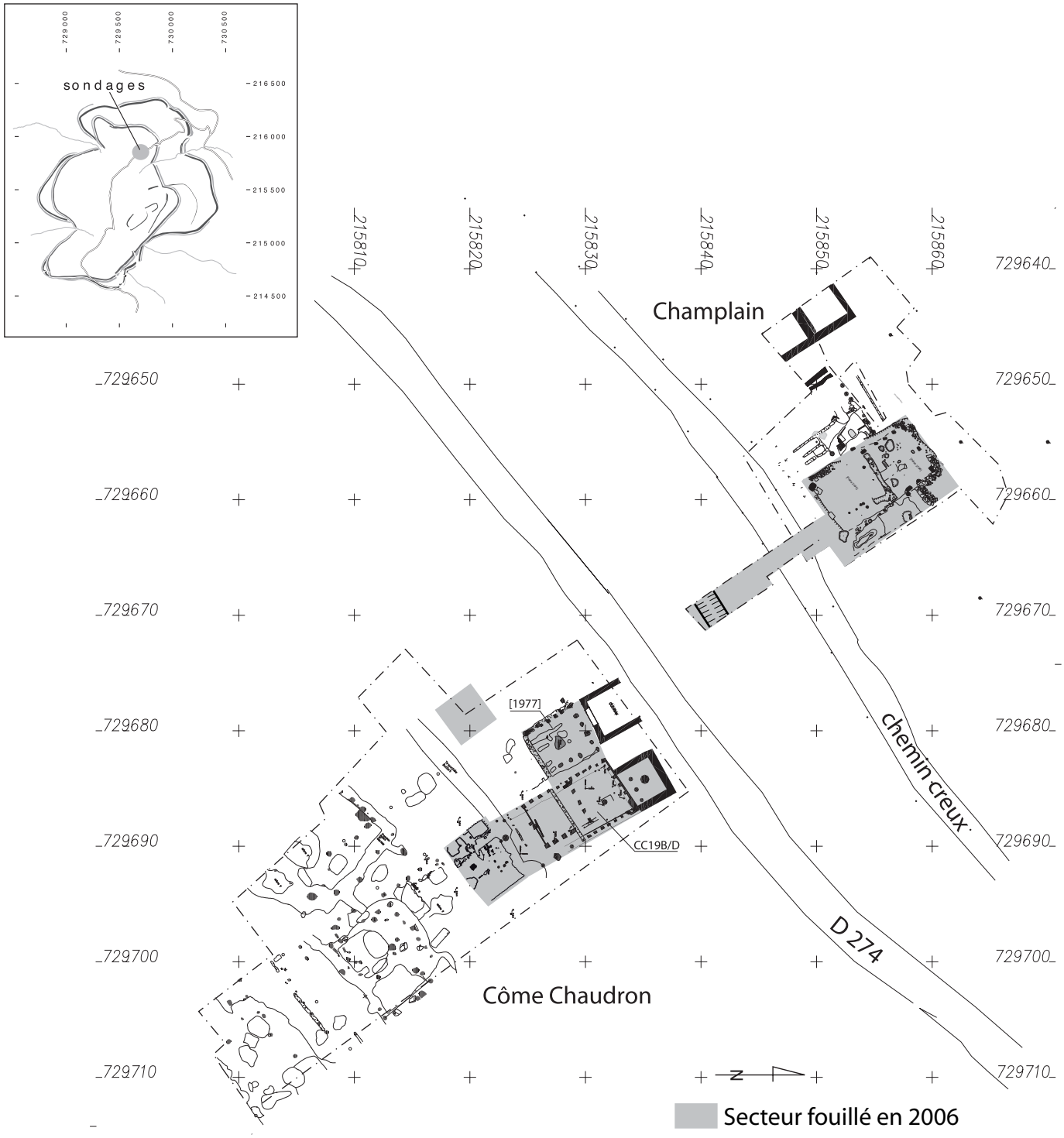

1. Bibracte, Mont-Beuvray. Le Champlain et la Côme Chaudron. Plan général de l'emprise des secteurs fouillés et des nouveaux sondages (DAO Fabrice Laudrin).

INTRODUCTION

Les recherches initiées en 2000 dans le quartier des artisans ont été poursuivies dans les deux secteurs principaux de fouille, le Champlain et la Côme Chaudron (ill. 1).

Le secteur du Champlain a pu être terminé cette année. Son évolution ne pose désormais plus de difficultés. La stratigraphie, complexe, dénote la succession de plusieurs ateliers consacrés au travail des métaux (base cuivre ou fer) en structure bois et terre, ensuite abandonnés au profit de nouvelles constructions en pierres, les bâtiments CP 11 et CP 12. L'étude des limites de chaque atelier permet dorénavant d'effectuer un certain nombre d'hypothèses quant à la gestion urbanistique de ce secteur.

Le secteur de la Côme Chaudron continue à être exploré dans le but de comprendre la fonction de chaque pièce et les techniques architecturales utilisées pour leur édification. L'emprise a été légèrement agrandie afin de mieux asseoir la position de l'îlot par rapport aux structures qui l'entourent et de mieux évaluer les dimensions des espaces de circulation qui la délimitent.

Un dernier sondage a été ouvert pour déterminer l'extension totale de la voie séparant les deux secteurs et identifier éventuellement des états antérieurs. Cette recherche s'inscrit dans l'étude de l'urbanisme du quartier et offre des perspectives intéressantes concernant la stratégie de fouille à mener dans les prochaines années.

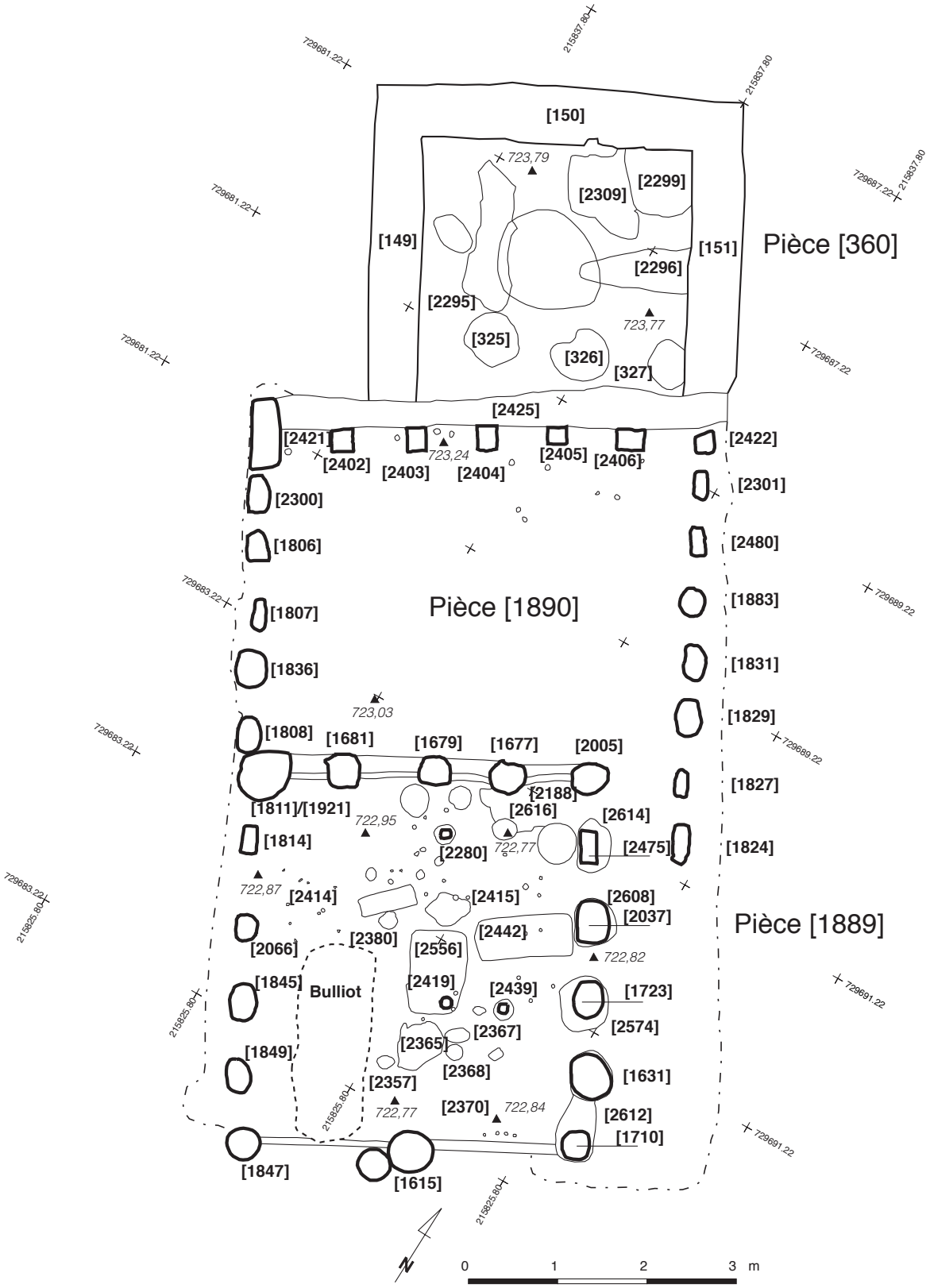

2. Bibracte, Mont Beuvray. La Côme-Chaudron. Plan des structures de la phase 2 (DAO Petra Goláňová)

4.1. FOUILLE DU SECTEUR DE LA CÔME CHAUDRON
(J.-P. Guillaumet, T. Bochnak, P. Goláňová)

Pour simplifier la description des structures, le secteur de la Côme Chaudron a été divisé en deux zones, selon le principe employé en 2004. La première zone correspond à l'emprise du bâtiment CC 19, tel que l'a défini Bulliot, la seconde zone correspond aux espaces situés à l'ouest et au sud de CC 19.

La zone du bâtiment CC 19 (P.G.)

Objectifs de fouille

La fouille de cette année dans le secteur du bâtiment CC 19 avait trois objectifs principaux. Il s'agissait en premier lieu d'évaluer l'état des structures plus anciennes sous la « case du doreur » [360] découverte par Bulliot. Il fallait également documenter la partie septentrionale de la pièce [1890], qui avait livré l'an dernier un ensemble architectural composé d'une sablière et de trous de poteaux, et explorer l'intérieur de la pièce [1889], dont les limites sont parfaitement définies depuis 2005.

Résultats

La « case du doreur » [360] *(ill. 2)*

La surface de sol à l'intérieur de la case du doreur [360] a été dégagée afin de retrouver les trous de poteaux mentionnés par Bulliot et renommés [325, 326, 327] en 2002 (Rapport 2002, 127, plan 8: 1). Plusieurs informations nouvelles sont apparues. Un pavage d'amphores [2309] se trouvait sur le niveau de sol à proximité directe du mur [150]. Il est conforme aux soles de foyer découvertes depuis 2000 dans le quartier des artisans. Il est possible qu'il passe sous le mur [150]. Deux couches [2295, 2296] de couleur rouge et noire, caractéristiques de zones en contact avec du feu, ainsi qu'une autre couche de couleur brune [2299] ont également été mises au jour. Au moins deux d'entre elles [2296, 2299] passent sous les murs maçonnés [150] et [151], ce qui atteste la présence de structures antérieures sous la pièce [360], comme cela a pu être observé dans les autres secteurs. En raison du risque d'effondrement des murs et de la proximité de la route D 274, la fouille a été arrêtée rapidement dans ce secteur. Néanmoins, la présence d'un foyer et de sols noirs contenant de nombreuses scories permet d'affirmer que nous avons affaire à d'autres ateliers de travail du métal qui se poursuivent vers le nord et en partie vers l'est.

La pièce [1890] *(ill. 2)*

La fouille, dans cette pièce, s'est concentrée sur l'ensemble architectural en matériaux périssables [2184] mis au jour en fin de campagne l'an dernier. Il est finalement composé d'une grosse empreinte de sablière [2425], remplie dans sa partie supérieure par des grosses pierres, et d´un alignement de sept empreintes de poteaux carrés [2421, 2402, 2403, 2404, 2405, 2406, 2422], dont certains, déformés sans doute par le poids des structures, sont penchés vers le sud. Les remplissages de la sablière [2425] et des trous de poteaux sont de nature proche. Ils sont peut-être contemporains mais il faudra le vérifier l'an prochain.

Le plan du bâtiment [1890] (voir Rapport 2005, la phase 2, 154 – 157) a été complété par la découverte de nouveaux trous de poteaux [2300, 2301, 2480]. La construction peut donc maintenant être conçue comme suit :

- une paroi septentrionale avec sept poteaux carrés (20x20x40cm) et éventuellement de la sablière [2425], profonde de 25 cm
- deux parois latérales avec sept poteaux rectangulaires (30x15x35 cm) [2300, 1806, 1807, 1836, 1808, 1921, 1814, 2301, 2480, 1833, 1831, 1829, 1827, 1824]
- une paroi méridionale très probablement constituée par la sablière [1947].

La technique d'édification des poteaux est à présent connue grâce à des recherches dans la partie nord-ouest de la pièce. Les poteaux sont installés dans une tranchée de fondation d'environ 40 cm de largeur, puis calés au moyen de grosses pierres ; la tranchée est ensuite, rebouchée avec les terres de creusement (substrat altéré ou "cran").

La partie centrale de la pièce a été peu explorée, mais il semble clair qu'au moins une partie du sol actuel n'est pas le terrain géologique en place. Cette hypothèse sera vérifiée l'an prochain.

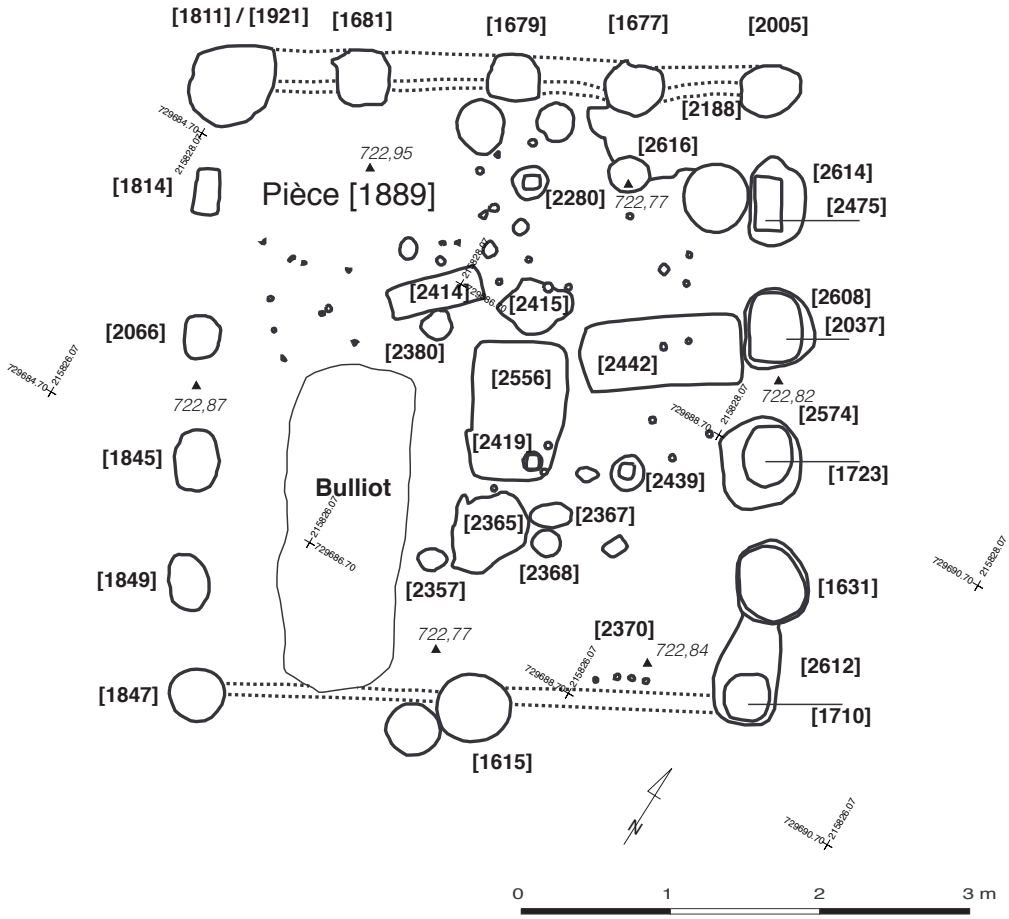

3. Bibracte, Mont Beuvray. La Côme-Chaudron. Plan des structures de la phase 3.

La pièce [1889] *(ill. 2,3 et 4)*

Les travaux dans la pièce [1889] ont également été poursuivis. Un dernier trou de poteau [2475] vient compléter le plan levé l´an dernier. Ainsi la paroi occidentale composée de six empreintes de poteau [1811, 1814, 2066, 1845, 1849, 1847] correspond parfaitement aux six empreintes de la paroi orientale [2055, 2475, 2037, 1723, 1631, 1710]. La cloison [2188] en terre identifiée en 2005 a pu être suivie entre les poteaux [1811], [1681] et [1679]. Un prélèvement en bloc a été effectué pour déterminer sa nature (adobe, torchis…).

Le niveau de sol noir [2035 = 2257], qui avait fonctionné avec ces structures, a été fouillé. Cette couche charbonneuse a livré quelques témoins du travail du bronze (plaques rivetées, déchets, scorie). Elle s'appuyait sur un niveau de sol plus ancien, constitué d'une couche brun clair [2370] et de nombreuses structures fossoyées. À la surface, quelques traces de feu et des fonds de foyers circulaires étaient bien visibles [2357, 2365, 2367, 2368, 2380, 2415]. Les preuves du travail de forge (battitures) ont été découvertes dans le fond de deux fosses [2442, 2414], qui avaient ensuite été remplies de terre caillouteuse et soigneusement aplanies (comme tous les creusements sur ce niveau), à la fin de l´utilisation. Les battitures de la fosse [2442], situées dans un rectangle parfait, font penser à l'usage d'un contenant en bois (caisse ?). On peut trouver quelques parallèles dans l'organisation de cet atelier avec les observations effectuées l´an dernier dans la pièce [1890]. Deux structures en creux de forme allongée, contenant un remplissage noir avec de nombreuses battitures, et un couple de petites fosses circulaires rubéfiées d´un diamètre d´environ 30 cm y avaient également été observées (Rapport 2005).

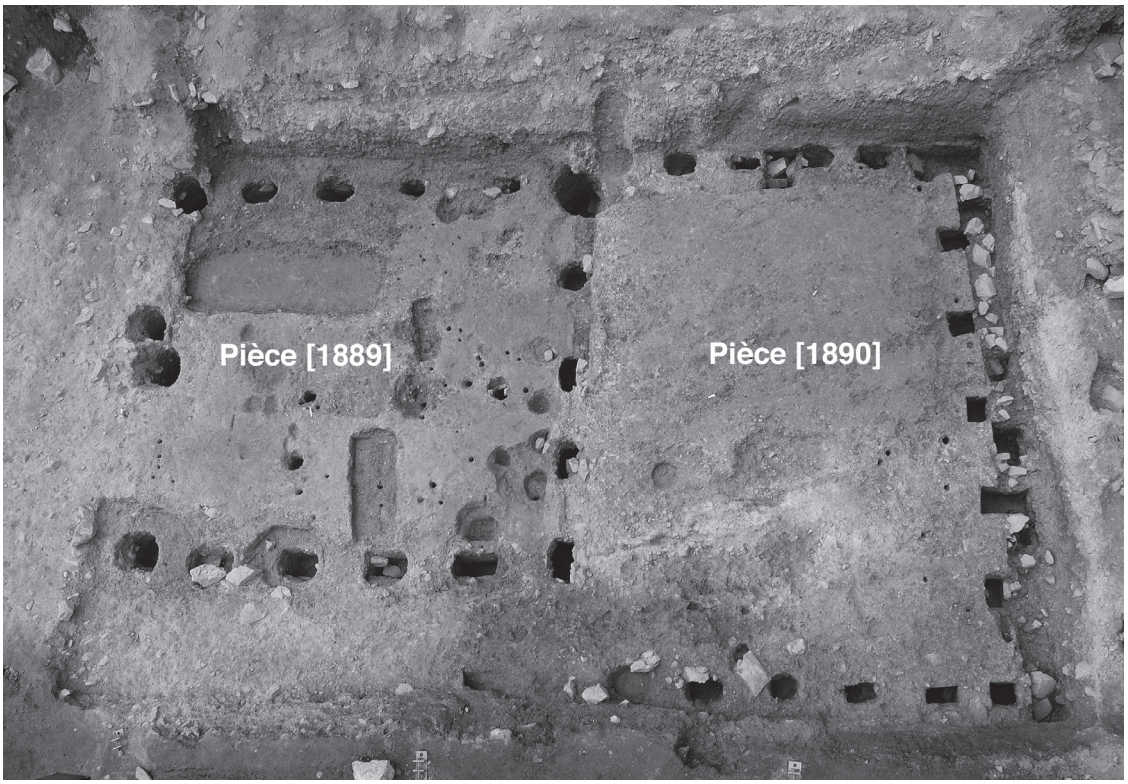

4. Bibracte, Mont Beuvray. La Côme-Chaudron. Vue des pièces [1889] et [1890] en fin de chantier.

Une quarantaine de trous de piquet ont également été trouvés. Leur diamètre varie de 4 à 7 cm et certains d'entre eux sont relativement profonds (34 cm de profondeur maximale). Ils se concentrent surtout dans la moitié nord de la pièce et représentent selon toute probabilité les restes d´un aménagement intérieur. Les trous de piquet ne sont pas tous contemporains avec le premier état d'utilisation de l'atelier – quelques-uns étaient implantés dans le comblement des fosses. Une construction stable installée sur quatre soutiens/poteaux, dont les empreintes [2419, 2439, 2280, 2616] sont toutes de mêmes dimensions (11x12 cm) et calées avec les pierres a pu être isolée. Il pourrait s'agir d'un établi.

Contrairement à l'hypothèse formulée en 2005, la fouille de cette année a montré que la tranchée de construction supposée pour l'implantation des poteaux [2037, 1723, 1631, 1710] est en fait une partie de la couche de destruction de l'atelier. L'exploration de la paroi orientale a révélé que ses poteaux [2574, 2608, 2610, 2612, 2614] avaient été implantés dans des fosses circulaires plus grandes et non dans une tranchée de fondation. Une lampe à grénetis dont la datation est malheureusement trop large pour être utile ici a été retrouvée entre les empreintes de poteau [1710] et [1631] sur les restes de la couche charbonneuse [2035 = 2257].

L'environnement direct de la pièce [1977] et la limite occidentale de l'îlot (T.B.)

Objectifs de fouille

L'objectif de cette année était de vérifier qu'aucune structure ne se trouvait sous la pièce [1977] et de comprendre l'organisation de l'espace situé directement au sud et à l'ouest de cette pièce – zone que Bulliot avait interprétée comme un espace vide.

Résultats

La pièce [1977] *(ill. 5)*

La partie nord est de la pièce [1977] a livré une dernière structure [2267], de couleur foncée, située entre les poteaux [2045] et [2047]. Il s'agit d'un creusement qui englobe les deux trous de poteaux. Son remplissage a livré un petit poids en plomb. Le long de la façade nord-ouest, un nettoyage de surface a également livré un autre objet en bronze, dont la fonction semble identique (cf. infra). Un sondage a été effectué dans le centre de la pièce. Il atteste de l'absence de structures plus anciennes sous celle-ci.

La voie latérale et la limite de l'îlot

Deux autres sondages d'environ 1,5 m de profondeur [2261] et [2285] ont été réalisés afin de documenter l'espace situé directement à l'ouest de l'atelier [1977]. L'absence totale de structures en creux atteste de l'existence d'un espace vide. Cet espace est probablement un espace de circulation, constitué d'un remblai de sol géologique rapporté. Ce chemin perpendiculaire à l'axe principal de la voie, est orienté vers le sud. Il longe la paroi occidentale du bâtiment.

Un autre sondage a également permis de retrouver les traces ténues du bâtiment découvert par Bulliot de l'autre côté de cette petite voie. Les restes de deux trous de poteaux [2517] et [2519] ont été mis au jour, très perturbés par une tranchée du XIXe siècle [2521]. Il est donc désormais possible d'évaluer la largeur du chemin à environ 3,2-3,3 m.

Les espaces vides

L'exploration de la partie située au sud et au sud-ouest de la pièce [1977] a été entreprise.

L'espace situé directement au sud de [1977], entre la sablière [1997] et les deux grosses pierres placées à 1-1,5 m environ de cette sablière a également été sondé [2265]. Quelques fragments d'amphores y ont été découverts. Le dégagement complet des deux blocs de rocher a démontré qu'ils ne présentaient aucune trace d'utilisation.

Le quart sud-ouest de l'emprise du sondage a également été exploré. Cette zone a livré une épaisse couche de remblais [2303] contenant des cailloux, des petits fragments d'émail et de la céramique. Au-dessous de cette couche, se trouvait un autre remblai [2485] caractérisé par une quantité importante de mobilier du même type.

Il faut encore une fois noter l'absence totale de structures en creux caractéristiques d'espaces aménagés ou construits. Les observations de Bulliot dans cette zone sont donc confirmées. Il existe un large espace ouvert, dont le sol est constitué d'une succession de couches de remblais riches en mobilier notamment artisanal (cf. infra).

L'espace au sud du secteur 1

Le remblai [2303] fut également repéré dans cette zone. Il recouvrait une autre couche [2428] compacte, homogène, de couleur jaune, et deux concentrations de pierres. La première concentration [2429] contenait des pierres plutôt grandes (jusqu'à 40 cm de diamètre), dont l'une portait des traces de travail. Le deuxième tas de pierres [2551], plus régulier, était composé de blocs de plus petit module. Un foyer construit sur sole d'amphores se trouvait près du bord de la terrasse. Il n'est pour l'instant associé à aucun bâtiment. Sa position pourrait suggérer un lien avec des structures situées en contrebas.

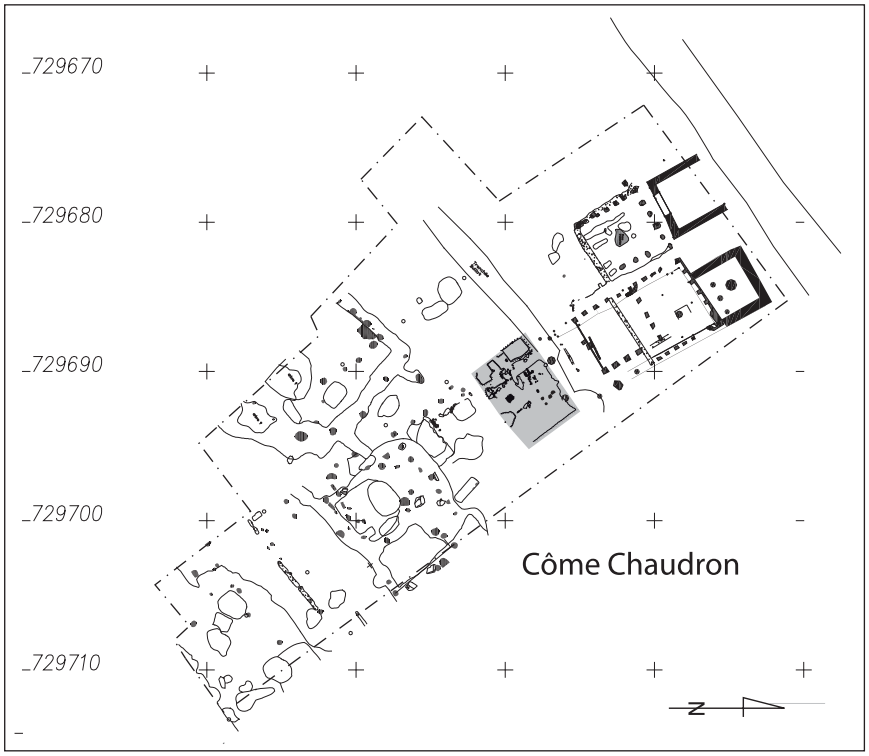

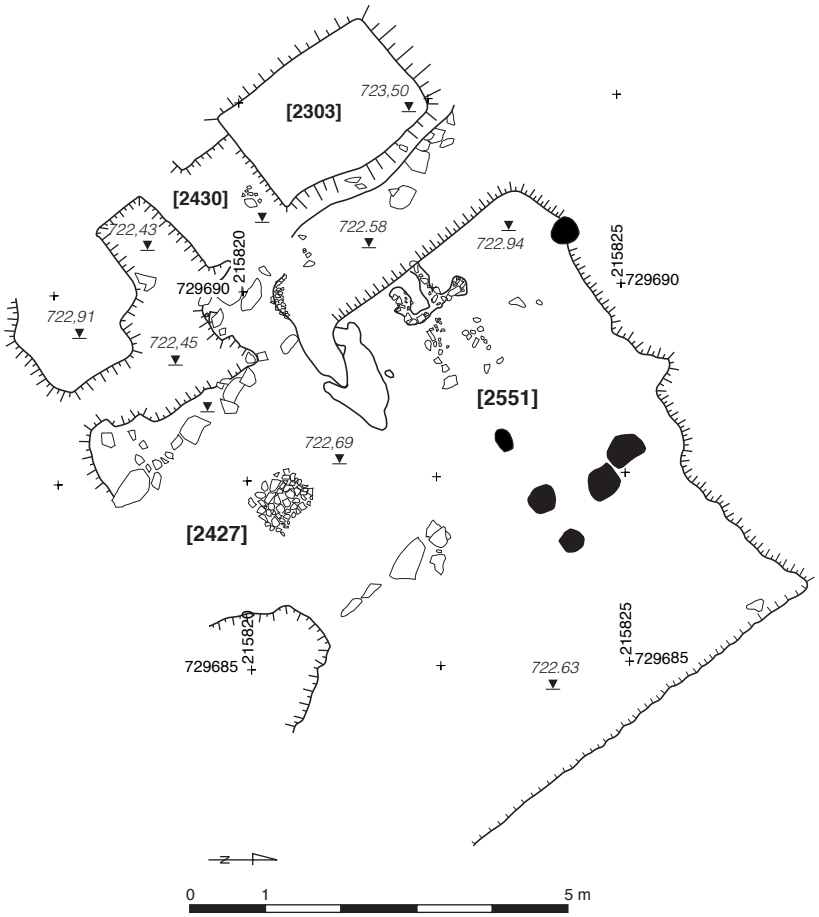

5. Bibracte, Mont Beuvray. La Côme-Chaudron. Plan des structures situées directement au sud de CC 19.

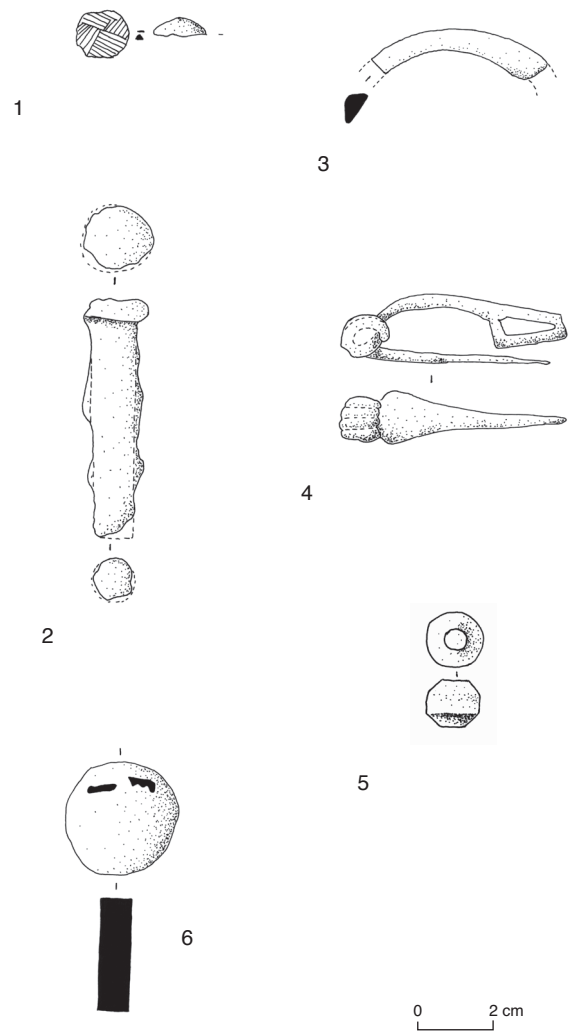

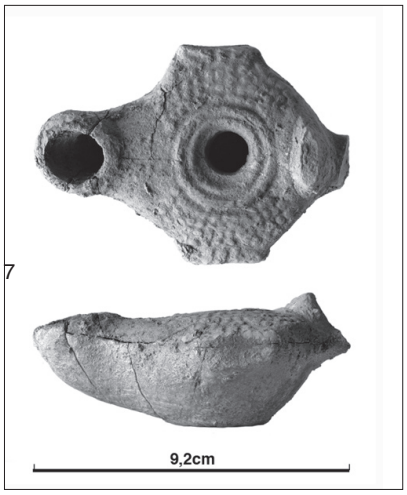

6. Bibracte, Mont Beuvray. La Côme Chaudron. Objets remarquables.
1. coque d'émail (B2006.32.2303.1), 2. pointerolle en fer (B2006.32. 2250.1), 3. bracelet en verre violet (B2006.32. 2345.1), 4. fibule en fer du type de Nauheim (B2006.32.2303.6), 5. poids en plomb (B2006.32. 2267.1), 6. poids en bronze? (B2006.32.2259.2), 7. lampe à huile (B2006.32.2202.1).

Le mobilier non céramique et les objets remarquables de la Côme Chaudron (F.E.)

Les témoins de l'artisanat du métal

À l'instar de ce qui avait été observé ces dernières années, les témoins de l'artisanat du métal sont plutôt concentrés dans les couches de remblais (cf. annexe I). Les niveaux de sol et les structures en creux associées contiennent très peu de matériel.

Le travail de l'émail est attesté par l'intermédiaire d'une quantité importante de déchets, dont la plupart proviennent des remblais [2303] (43 fragments dont 6 coques) et [2485] (108 fragments dont 15 coques). Les nombreux petits foyers identifiés dans le secteur 1 sont peut-être également à rattacher à cette activité. La plupart des déchets d'émail retrouvés cette année sont des fabricats. Ils correspondent à une tentative ratée de fixer l'émail sur des têtes de clous ou sur des pièces de harnachement. La température n'a pas été assez élevée et la coque d'émail refroidie a pris l'empreinte du décor de l'objet mais elle s'est détachée de l'objet (*ill. 6, n°1*).

L'artisanat du bronze est attesté par la présence de quelques fragments de moules mis au jour dans le remblai [2485]. L'artisanat du fer est bien représenté par la présence de grandes quantités de battitures dans le remplissage de petites fosses [2413, 2415, 2417 et 2441]. Ces découvertes attestent la manufacture du fer dans la pièce [1889].

Les outils

Un seul fragment d'outil a été mis au jour cette année dans le secteur de la Côme Chaudron, lors du nettoyage préliminaire à la fouille. Il s'agit d'une extrémité proximale de pointerolle ou de ciseau en fer (B2006.32.2250.1, *ill. 6, n°2*).

Les autres objets remarquables

Quelques objets remarquables, indépendants du travail des métaux, ont été mis au jour.

Un fragment de bracelet en verre à section en D et de couleur violette (2345-1) provient du remblai [2345] *(ill. 6, n°3)*. Des exemplaires identiques ont notamment été découverts à Manching (Gebhard, 1989, pl. 33 et 37) et l'an dernier dans le même secteur (Rapport 2005) mais leur datation est trop large (La Tène D) pour être significative ici.

Une fibule en fer du type de Nauheim provient du remblai [2303] *(ill.6, n°4)*. Elle est à quatre spires et corde interne et son arc de forme trapézoïdale est terminé par un pied ajouré. Elle se rapproche du type 3 de Metzler, qu'il date entre La Tène D1b et La Tène D2a.

Un poids en plomb (B2006.32. 2267.1), malheureusement hors contexte, a été mis au jour près de la pièce [1977] *(ill.6, n°5)*. Un cylindre en bronze a peut-être eu la même fonction, mais il pourrait aussi s'agir d'un petit lingot (B2006.32.2259.2) *(ill.6, n°6)*.

Les monnaies

Quelques monnaies ont été retrouvées cette année. Elles ont été étudiées par K. Gruel. Nous signalons donc :

- deux potins du type LT 2935 dans les remblais [2303] et [2345], dont la datation s'échelonne entre La Tène D1b et La Tène D2 ;
- un bronze éduen du type LT 5086 dans la couche [2258] située au sud de la pièce [1889] ;
- un denier en argent du type LT 5405-5411 (Q DORI SAM F), attribué aux Séquanes, retrouvé dans le remblai [2485]. Sa datation est relativement tardive (La Tène D2) ;
- un potin illisible dans le remblai [2303].

La lampe

Une lampe complète a été mise au jour sur le comblement noir [2257] de la pièce [1889] *(ill.6, n°7)*. Elle se distingue par sa parfaite conservation et des fragments brûlés de la mèche ont pu être prélevés. Elle arbore un bec en forme d'enclume, un décor de grénetis et deux cornes latérales de préhension. Ces deux premières caractéristiques la rapprochent du type 2 de Dressel (*Warzenlampe*), dont la datation reste très large puisqu'elle s'étale entre 100/80 av. J.-C. et la fin de la période d'Auguste (Haltern). Les deux cornes latérales correspondent plutôt aux modèles du type 3, dont la datation est à peu près identique même si elles semblent disparaître un peu plus tôt (10 av. J.-C.). Aucune trace de vernis noir n'a pu être observée sur cet exemplaire. Selon Pavolini, le passage du vernis noir au vernis rouge se fait aux alentours de 50 av. J.-C. (Pavolini, 1990 : 107). Après consolidation de cette pièce, il faudra l'observer de manière minutieuse afin de déceler d'éventuelles traces de vernis, ce qui pourrait permettre d'affiner un peu la datation.

Conclusion

Le mobilier métallique de la Côme Chaudron indique clairement la présence de rejets issus de contextes artisanaux, qui ont constitué de vastes remblais pour l'installation des espaces ouverts. Ceux-ci révèlent une fois de plus l'importance des activités relatives à l'émaillage. Les quelques témoins provenant des contextes bien établis de la pièce [1889] atteste également l'existence dans cette structure d'un atelier de travail du fer.

Le mobilier céramique de la Côme Chaudron (J.S.)

Le mobilier céramique de la fouille de la Côme Chaudron 2006 représente un volume de 2376 fragments pour 121 individus, obtenus à partir du nombre de bords, après recollage et sans pondération.

Les amphores

Les amphores Dressel 1 sont majoritaires dans le corpus des amphores puisqu'elles totalisent vingt-six individus. Soulignons toutefois la présence d'un bord d'amphore Dressel 7/11 et d'un bord d'amphore gréco-italique.

Les céramiques fines d'importations

Le seul individu rencontré au sein de cette catégorie est une coupelle en sigillée italique de type Haltern 7 du service 1B. Mentionnons également un fragment de céramique campanienne A ou B.

Les céramiques fines gauloises

Cette catégorie totalise trente-huit individus.

Nous rencontrons tout d'abord, avec trente-deux individus, les céramiques fines lissées enfumées dont le répertoire comprend des assiettes de types A1a et A2a, des bols B2, B3, B6b, B8 et B18, des vases bouteille Bt4 et une coupelle de type C2.

Les groupes des céramiques *terra nigra* comprennent trois individus dont deux assiettes A1a et une assiette A4a.

Enfin, les céramiques grises homogènes, comprenant elles aussi trois individus, sont représentées par deux assiettes A2a et un bol B3.

Les céramiques peintes

Cette catégorie est représentée par trois fragments de panse avec une peinture blanche à l'extérieur et cinq fragments de panse avec une peinture couleur lie de vin. Aucun individu n'est enregistré.

Les céramiques communes claires

Les céramiques communes claires comptent trente-six individus.

Les cruches sont relativement marginales au sein de cette catégorie (deux individus de type Cr1) tout comme les céramiques tournées à revêtement micacé (un individu de type M3). En revanche les céramiques tournées sans revêtement offrent un répertoire diversifié : des pots de type P4b, P7a, une marmite de type M5a, un plat A13, une écuelle E2b et un couvercle Cv1.

Les céramiques claires non tournées, beaucoup plus nombreuses, présentent des types variés. Ainsi, nous observons douze pots de « type Besançon », des pots P1b, P16, P18a, P25a et P26. Notons aussi la présence de vases recouverts d'un enduit noir comme des pots de type P24a, P25, P26 et un couvercle de type Cv3.

Les céramiques communes sombres

Les céramiques communes sombres sont représentées par seize individus.

Les céramiques tournées sont minoritaires. Elles ne comptent que six individus qui se repartissent dans des pots de type P4, P6b et P18, une écuelle de type E2b et deux assiettes de type A2a.

Les céramiques non tournées sont représentées par des écuelles de type E1a, E1b, E5a, E9 et des pots de type P4b, P6b, P23 et P24.

La quantité de mobilier étudié ici ne permet pas une analyse chronologique fiable. Comme nous l'avions suggéré l'an passé, le mobilier mis au jour cette année prendra toute son importance lors de la synthèse générale où nous associerons les UF en horizons stratigraphiques.

Conclusion

La fouille dans le secteur de la Côme Chaudron a apporté de nombreux résultats concernant l'organisation interne des ateliers et les techniques de construction des structures sur poteaux. L'évolution des types de travaux effectués dans les ateliers correspond à ce qui avait déjà été observé auparavant du côté du Champlain. Il est probable que la pièce [1889] était utilisée tout d´abord comme un atelier de forgeron (sur le niveau de la couche [2370]) et après plutôt pour le travail de bronze.

4.2. FOUILLE DU SECTEUR DU CHAMPLAIN
(J.-P. Guillaumet, L. Dhennequin, F. Egloff)

Objectifs de fouille

L'objectif de cette année était la clôture des explorations dans le secteur du Champlain. Il s'agissait de trouver le sol géologique sur l'ensemble de l'emprise des pièces [2195] et [2196] du bâtiment [2197] (Rapport 2005) et de préciser ses limites occidentale et orientale. La structure de ce bâtiment s'est révélée finalement plus complexe avec la découverte d'une autre unité artisanale attenante [2601], qui a pu être partiellement documentée. Nous décrirons d'abord les limites de ce bâtiment, avant de détailler les aménagements internes de chaque pièce.

Résultats

Les limites du bâtiment [2197] (ill. 7)

Nous avions proposé l'an dernier l'identification du bâtiment [2197] d'environ 5,2 m sur 12,8 qui englobait les pièces [2195] et [2196] (Rapport 2005 : 165-167). La fouille de cette année a permis de démontrer que ce bâtiment était plus complexe et d'apporter un nouveau regard sur son architecture.

Les limites de la pièce [2196] ont pu être précisées. Il est à présent clair que la « carrière » [448] a été taillée pour l'installation de ce bâtiment qui s'ancre ainsi dans la pente sur sa partie arrière. Cette pièce est délimitée par les restes plus ou moins bien conservés de trois murs en pierres sèches [2153, 2155 et 2294] installés dans des tranchées de fondations taillées dans le terrain géologique. Elle est fermée au sud par la sablière [2549], qui la relie à la pièce [2195]. À l'intérieur de cet espace, plusieurs trous de poteaux ont été mis au jour. Les poteaux [2287, 2508, 2509, 2506 et 2513] constituent la paroi occidentale, les poteaux [2513, 2536 et 2543] la paroi septentrionale, et les poteaux [2543, 2545 et 2547], la paroi orientale. L'espace interne utile peut donc finalement être évalué à environ 5 m de largeur sur 4,1 m de profondeur.

La fonction réelle des murs en pierres sèches doit maintenant être abordée. Ils ne semblent pas participer directement à l'architecture du bâtiment, probablement complètement en matériaux périssables. Il pourrait en fait s'agir d'un système de drainage accolé pour faciliter l'évacuation des eaux de ruissellement. Il s'agit en effet du système le plus fiable pour une installation appuyée contre la pente et reposant directement sur un terrain géologique suintant l'eau.

Les dimensions de la pièce [2195] sont conformes aux observations de 2005 (5,1 m de largeur sur 6,8 de profondeur). La paroi occidentale, assez mal conservée, était constituée par un mur en pierres sèches dont deux assises étaient conservées. Assez curieusement, l'assise inférieure [2278] était moins large que l'assise supérieure [2074]. Cet aménagement, qui ne semble pas se prolonger vers le nord, peut être mis en relation avec la présence à cet endroit d'une veine particulière du sol géologique, pulvérulente et peu stable. Nous avions d'ailleurs pu remarquer lors des campagnes précédentes que cette zone était sujette à de nombreux affaissements car elle piège l'humidité. Ce petit mur de pierres avait donc probablement le rôle de solin pour fonder au mieux le bâtiment. Deux trous profonds [2600 et 2599] signalent les poteaux d'angle de la paroi méridionale. Le second, à l'est, avait été très abîmé par une tranchée de Bulliot. Ces deux poteaux correspondent bien à la limite de la pièce supposée l'an dernier. Comme nous l'avions évoqué auparavant (Rapport 2005 : 165), le fossé [99] a légèrement rogné cette limite. La paroi orientale est la plus intéressante. Elle est composée d'une rangée de poteaux [2311, 2313, 2315, 2317, 2319, 2323, 2091] placés dans le même alignement que ceux trouvés par Bulliot au XIXe siècle (tranchée [272] de notre fouille de 2001), et qui constituent la limite de l'atelier de forge [1010], beaucoup plus récent.

La principale nouveauté apparue cette année concerne la partie orientale de l'emprise du sondage. Une structure artisanale [2601], mitoyenne de [2195] et en léger décalage par rapport à celle-ci, a été mise au jour cette année. Il ne faut aucun doute qu'elle fait partie du même ensemble architectural. Elle partage donc la paroi [2311, 2313, 2315, 2317, 2319, 2323, 2091] avec celle-ci et sa limite septentrionale est bordée par le mur [971], chaîné au mur [2153] de la pièce [2196].

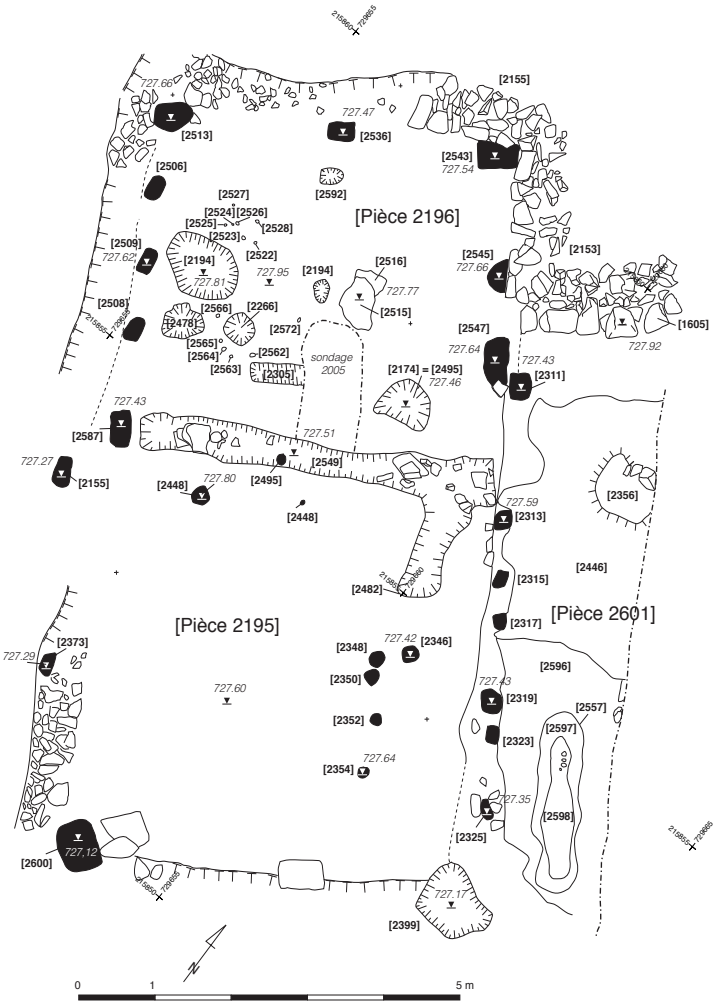

7. Bibracte, Mont Beuvray. Le Champlain. Plan des pièces [2196] et [2195] et de la structure attenante [2601].

Les structures à l'intérieur de la pièce [2196] *(ill. 7)*

La fouille de 2005 s'était arrêtée dans cette pièce au niveau d'un sol d'utilisation noir [2076], qui avait déjà livré un foyer [2108] (Rapport 2005 : 166). Ce sol correspondait à la dernière phase d'occupation de cette pièce. Sous ce sol, plusieurs états de fonctionnement plus anciens du même atelier ont été fouillés. Ce phénomène est relativement fréquent pour les ateliers de paléomanufacture métallique. On l'observe notamment par l'intermédiaire des réfections de sols comme pour l'atelier de forge plus récent [1012] fouillé en 2003 (Rapport 2003), mais également par la réfection ou le déplacement des foyers. Ce dernier cas s'applique pour la pièce [2196], avec la superposition de deux états [2516] et [2515] d'un foyer central. Celui-ci se trouvait d'ailleurs au même endroit que la sole de foyer trouvée en 2005 et citée précédemment.

La moitié occidentale était la moins érodée et de nombreuses structures y ont été découvertes. Plusieurs structures groupées dans le quart sud-ouest de la pièce ont peut-être fonctionné ensemble. Il s'agit d'un petit foyer circulaire [2266], très proche morphologiquement du foyer [2090] de la pièce [2195] (Rapport 2005), d'une petite fosse oblongue [2478], qui a peut-être joué un rôle dans l'alimentation de celui-ci (aménagement de soufflet ?) et d'une sablière [2305] (pied de machine ?). Cinq petits trous de piquets [2562, 2563, 2564, 2565, 2566] disposés en arc de cercle dans l'angle sud-ouest de ce foyer fonctionnaient probablement avec lui.

Plusieurs autres trous de piquets [2522 à 2528] ont été retrouvés en position groupée un peu plus au nord. Ils ne pouvaient servir qu'à des aménagements légers, comme en atteste leur faible profondeur (inférieure à 10 cm).

Enfin un trou de poteau [2592] et une petite fosse circulaire [2594] ont été repérés le long de l'axe central de la pièce. La fosse, qui se situe à une vingtaine de centimètres du foyer central [2515, 2516], est peut-être à associer à leur fonctionnement.

Le reste de la pièce était extrêmement érodé et il n'y subsistait que les lambeaux du sol de préparation en argile orange décrit l'an passé. Le sol naturel en rhyolite se trouvait directement dessous.

Les structures à l'intérieur de la pièce [2195] (ill. 8)

La fouille de 2005 avait déjà permis de vider la totalité des structures liées à l'occupation artisanale de la pièce [2195]. Quelques grandes fosses longitudinales [2177, 2112] attestaient déjà de quelques activités antérieures. Leurs remplissages de pierres et de tessons d'amphores peuvent être interprétés comme des aménagements préparatoires à l'installation de la pièce. Quelques autres traces de structures fossoyées peu profondes ont pu être relevées. Il s'agit de six trous de poteaux [2346, 2348, 2350, 2352, 2354, 2448] et d'une fosse allongée [2482].

Une autre structure attenante [2601] (ill. 7)

Cette structure attenante a été découverte lors de la documentation de la limite orientale de la pièce [2195], qui se trouvait précisément sous une tranchée exploratoire de Bulliot [262]. Une bande d'environ 1,5 m de large a donc été fouillée jusqu'au bord du sondage afin de déterminer l'éventuelle fonction artisanale de [2601] et de préciser sa relation chronologique avec la pièce [2195]. Une partie des sols le long du mur nord [969] avait été détruite par les fouilles du XIXe siècle mais le reste était très bien conservé. Une couche de destruction [2356] composée de terres brûlées et de grosses pierres, reposait directement sur le sol d'occupation. Celui-ci était divisé suivant l'organisation traditionnelle des ateliers en une partie claire, matérialisée par un sol jaune [2596], et une partie sombre vers l'arrière, par un sol noir [2446]. La partie avant avait été recoupée par une fosse oblongue [2557], constituée de deux remplissages distincts [2597 et 2598] qui n'ont malheureusement pas livré de mobilier datant. Cette pièce n'a pas été fouillée dans sa totalité, car cela n'entrait pas dans les objectifs du programme triennal en cours. Mais nous pouvons donc restituer un bâtiment composé d'au moins deux unités artisanales juxtaposées, qui correspond bien au modèle des ateliers de forge plus récents (au moins quatre pièces) fouillés entre 2000 et 2003.

Le sondage de la voie (ill. 1 et 9)

Un sondage profond a été effectué le long de la limite nord de la route actuelle afin de retrouver la voie antique, d'évaluer son état de conservation et ses éventuels remaniements. La coupe a révélé l'existence d'un fossé longitudinal [2604] sous la grande voie [2603] déjà en partie documentée en 2000 au bord de la route actuelle. L'installation de la grande voie correspond donc à l'élargissement d'une voie plus ancienne dont l'emprise, de l'ordre de 8 m, occupe l'espace situé entre le fossé [99] du Champlain et ce fossé. Cette découverte permet également de supposer que des structures plus anciennes sont conservées sous la route actuelle et qu'elles constituent la limite nord du quartier de la Côme Chaudron (voir infra, § perspectives).

Le mobilier non céramique du Champlain (F.E.)

Les témoins de l'artisanat du métal

Le mobilier caractéristique de l'artisanat du métal s'est révélé très rare. Il se compose, à l'instar des années précédentes, de scories de foyer et de fer et de chutes de tôles et de barres, essentiellement en fer (cf. annexe II). Aucun outil n'a été découvert mais la présence de battitures dans le niveau d'occupation noir [2254] de la pièce [2196] ne laisse plus de doute quant au type d'activité qui y était pratiqué.

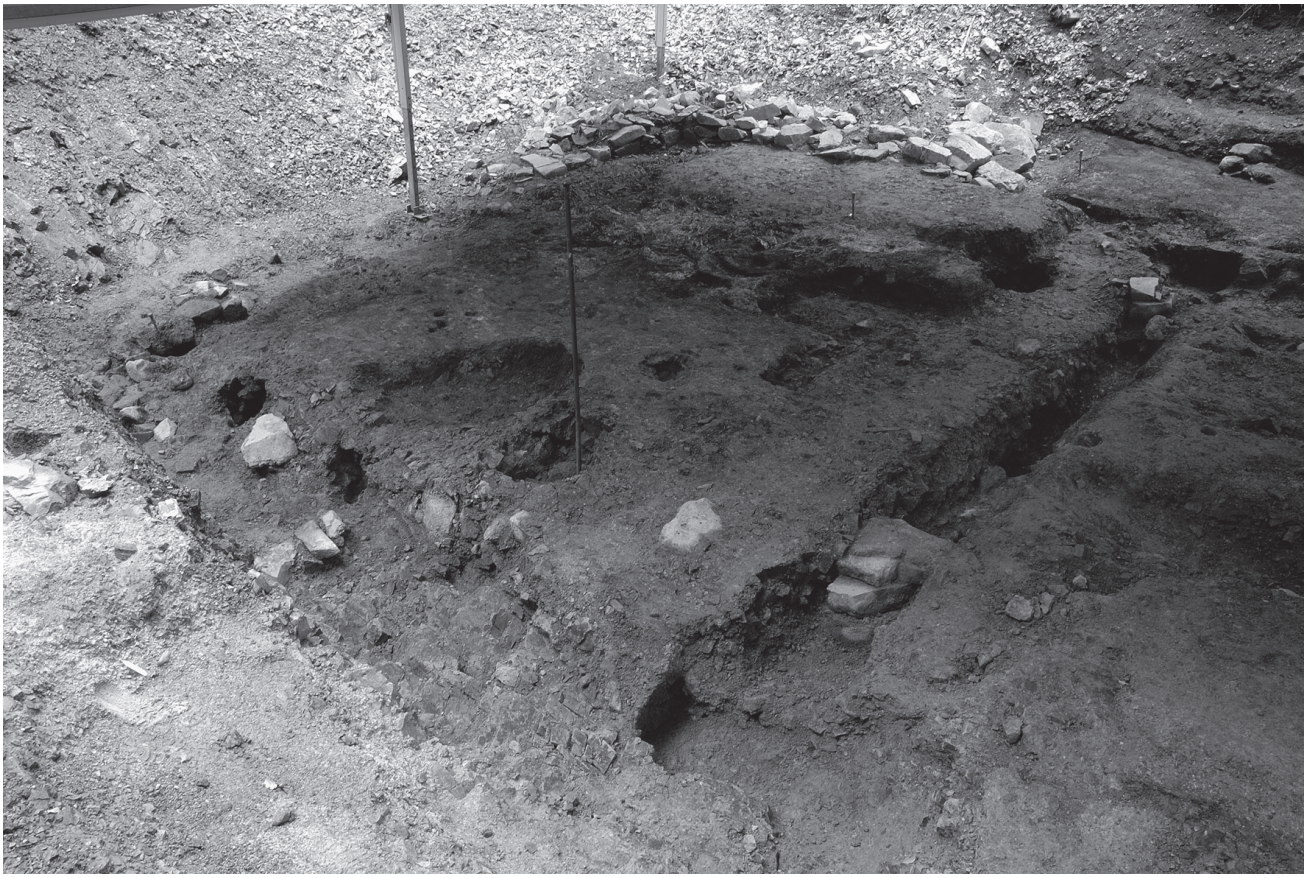

8. Bibracte, Mont Beuvray. Le Champlain. Vue de la pièce [2196]

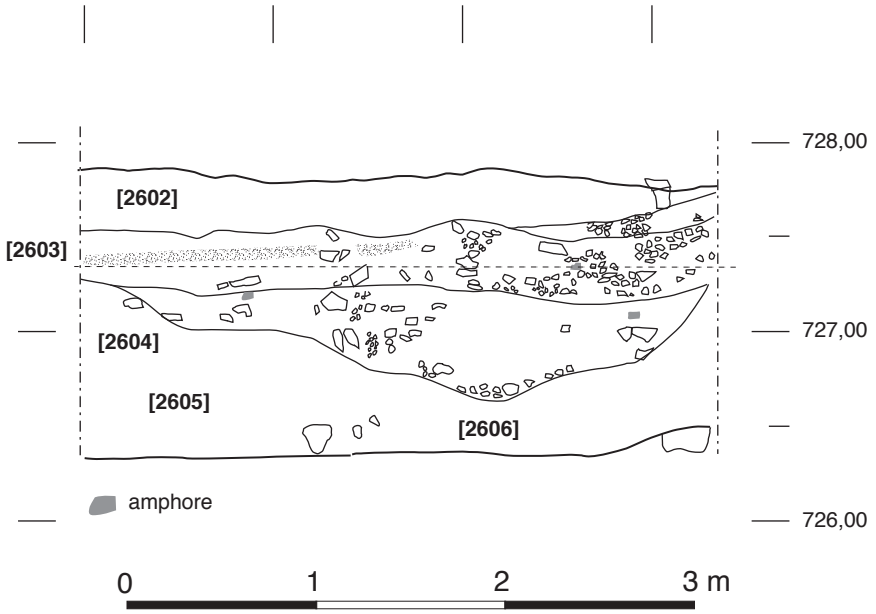

9. Bibracte, Mont Beuvray. Relevé stratigraphique à travers la voie antique, entre la Côme Chaudron et le Champlain.

La couche de destruction de la pièce attenante [2601] a livré des fragments de creusets et des déchets caractéristiques du travail du fer et du bronze. N'ayant pas été fouillée en totalité, son attribution éventuelle à un travail spécifique ne peut être déterminée.

Les autres objets remarquables

Quelques objets remarquables, indépendants du travail des métaux, ont été mis au jour :

- Deux gouttières en fer (B2006.32.2308.1 et B2006.32. 2308.2), provenant du sol de préparation de la pièce [2196], sont peut-être des éléments de fourreau *(ill. 10 n°1)*.
- Une extrémité de manche de simpulum en bronze à tête de canard du type 3 (B2006.32. 2356.2) découverte dans la couche de destruction de la pièce [2601] *(ill. 10 n°2)*. Bien que très mal conservée, on peut restituer la présence d'un décor de lignes parallèles sur la tête, type de décor bien connu sur des exemplaires du sud de la France (Feugère, Rolley 1991). Ce fragment vient s'ajouter aux trois autres éléments publiés dans le catalogue d'exposition *Autun/ Augustodunum* (Pinette 1987 : 86) Leur datation s'étale entre la fin du IIe s. et la première moitié du Ier s. av. J.-C.
- Un autre fragment en bronze issu de la même couche (B2006.32.2356.3) *(ill. 10 n°3)*. Il est à rapprocher de la vaisselle métallique. Il s'agit d'une extrémité de patte de fixation d'une anse, qui rappelle les modèles trilobés. Un exemplaire d'anse de cruche de type Gallarate avait d'ailleurs été retrouvé à proximité en 2002 (Rapport 2002). La datation de cette catégorie d'objet est du même ordre que celle du simpulum proposée plus haut.
- Un manche probable de couteau en bois de cervidé, très mal conservé (B2006.32. 2356.4).
- Une griffe de râteau dans le sondage de la voie (B2006.32. 2371.1) *(ill. 10 n°4)*.

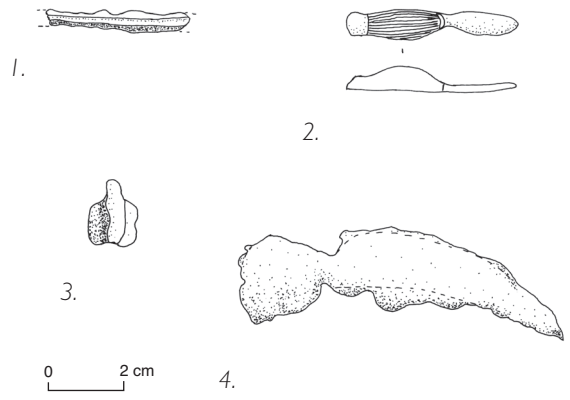

10. Bibracte, Mont Beuvray. Le Champlain. Objets remarquables.
1. Gouttière (de fourreau?) en fer (B2006.32.2308.1), 2. Manche de simpulum (B2006.32.2356.2) et exemplaires de Bibracte, 3. Anse de cruche (B2006.32. 2356.3), 4. Griffe de râteau (B2006.32. 2371.1).

Conclusion

La quantité de mobilier observée dans les couches d'occupation est relativement faible, comme cela avait pu être observé pour les autres ateliers fouillés dans le secteur du Champlain. La principale information à relever consiste en l'attribution de la pièce [2196] en tant qu'atelier de forge, comme l'a démontré la forte concentration de battitures sur l'ensemble de la pièce.

Le mobilier céramique du Champlain (J.S.)

Le mobilier céramique de la fouille du Champlain 2006 représente un corpus de 864 fragments pour 42 individus, obtenus à partir du nombre de bords, après recollage et sans pondération.

Les amphores

Cette catégorie n'est représentée que par des amphores vinaires italiques de type Dressel 1 qui totalisent huit individus. Signalons également l'existence de quelques fragments de type indéterminé.

Les céramiques fines d'importation

À l'image de ce que nous avions remarqué en 2005, nous précisons que les sigillées italiques sont complètement absentes du mobilier de la campagne de cette année. Nous soulignons également une

absence totale des céramiques présigillées. Seules les céramiques campaniennes B sont représentées, par un unique fragment de panse.

Les céramiques fines gauloises

Cette catégorie regroupe principalement les céramiques fines lissées enfumées et les céramiques *terra nigra*, évolution technologique des précédentes.

Les céramiques lissées enfumées, totalisant cinq individus, sont représentées par deux assiettes de type A1a et des bols de type B2, B3 et B18.

Les céramiques *terra nigra* sont plus rares que les céramiques lissées enfumées et ne sont représentées que par un individu : une assiette de type A2a.

Les céramiques peintes

Cette catégorie est très marginale dans le mobilier de la campagne 2006. En effet, nous n'avons rencontré qu'un seul individu correspondant à un bol de type B2 avec une peinture couleur lie de vin.

Les céramiques communes claires

Les cruches ne sont représentées que par un seul individu de type Cr1a.

Le répertoire des céramiques communes claires tournées non engobées est relativement restreint et les trois individus de cette catégorie sont un pot de type P4b, un couvercle Cv1 et une marmite M6. Signalons également la présence de deux individus recouverts d'un engobe micacé : un pot P6b et une marmite M5.

Pour finir, les céramiques communes claires non tournées, plus fréquentes que les catégories précédentes, sont représentées essentiellement par des types de pots. Ainsi, nous observons des pots de type P19B recouverts d'un engobe micacé ou des pots de type P25 et P26 recouverts d'un enduit noir. Signalons la présence d'une écuelle de type E8c recouvert d'un engobe micacé.

Les céramiques communes sombres

Les céramiques sombres tournées comptent sept individus dont un pot de type P20, une assiette A2a, un vase bouteille Bt4, une écuelle E1b et un pot de stockage de type P24b.

Avec cinq individus, les céramiques sombres non tournées proposent essentiellement des formes de pots avec les types P4a, P11, P19 et P24. Notons également la présence d'une écuelle de type E6a dans cette catégorie.

Le mobilier recueilli cette année ne permet pas d'étude chronologique et quantitative fiable. Il faut cependant noter que nous avons obtenu le mobilier le plus ancien du Champlain et qu'il témoigne des premières occupations du site. Il devra donc être traité avec le plus grand soin lors de la synthèse des données, synthèse qui a déjà été entamée au printemps 2006 et qui doit se poursuivre au cours de l'année 2007.

La séquence stratigraphique du Champlain et les premières interprétations sur l'organisation urbanistique de l'îlot.

La séquence stratigraphique du Champlain peut maintenant être clairement définie depuis ses occupations les plus anciennes (état 6) jusqu'au plus récentes (état 1) *(ill. 11)*.

Etat 6

Quelques traces faibles subsistent sous la forme de fosses oblongues dont le creusement ne peut être établi, et de quelques trous de poteaux isolés.

Etat 5

Les fosses sont comblées et le bâtiment [2197] est construit. Cette installation nécessite le creusement du roc [448] pour implanter la pièce [2196]. Ce bâtiment sur poteaux de bois possède un drainage dans les zones humides. Bien que l'on ne connaisse pas son extension totale, on peut estimer qu'il comporte au moins deux unités artisanales divisées dans la profondeur en deux pièces, une pièce en façade sur sol clair et une pièce arrière sur sol sombre. La structure même des sols et des types de foyers, ainsi que les maigres témoins mobiliers attestent que la fonction de ces pièces est celle de la production d'objets métalliques. Au moins une phase de réfection et de réaménagement des sols a pu être mise en évidence pour cet état.

Etat 4

Un autre atelier est construit directement sur le bâtiment [2197], après mise en place d'un radier de pierres. Il est composé de deux pièces [1013] et [1014], qui ont une architecture comparable à celle déjà présentée. La pièce avant a pu être assez bien délimitée avec notamment un foyer central. La pièce arrière [1014], mal conservée, se termine probablement au niveau du premier tiers de l'ancienne pièce [2196]. On assiste donc à cette phase à un premier rétrécissement de la profondeur totale des pièces ; la limite arrière de la pièce [1013] est également déplacée vers le sud. Les limites latérales et la limite méridionale, en revanche, ne bougent pas. La fonction artisanale de ce bâtiment est attestée notamment par la présence d'une fosse avec des témoins très clairs du travail du bronze. Une quantité importante de fragments de moules a été retrouvée derrière cet atelier, ce qui laisse supposer une zone de décharge de certains déchets à cet endroit. Malheureusement, ce secteur a été très remanié par les constructions ultérieures.

Etat 3

Cet état est également caractérisé par l'implantation d'un nouveau bâtiment à fonction artisanale, composé d'au moins quatre pièces juxtaposées. Il vient s'installer, une nouvelle fois, sur l'atelier précédent après l'épandage d'un radier de pierres, mais il s'étend vers l'ouest. Les ateliers sont installés beaucoup plus haut et reposent en partie sur le sol géologique dur [atelier 1011 en partie, et 1012]. On observe un second raccourcissement de la profondeur totale du bâtiment. La production d'objets en fer est très bien attestée pour l'ensemble des unités artisanales de cet état. Le bâtiment est clairement détruit par un incendie, mais après que les outils et les éléments démontables aient été enlevés.

Etat 2

Mal conservé et peu exploré, il a pu être observé sous les états de construction du bâtiment en pierre maçonnées CP12 (non représenté).

Etat 1

Un bâtiment en pierres maçonnées CP12 est installé directement sur les structures artisanales antérieures sans respecter cette fois les limites anciennes (état 1b). Il est bordé à l'est par un chemin qui mène à la voie principale. Le fossé [99] est creusé (ou recreusé) et il vient rogner les restes des façades des structures plus anciennes. Ce bâtiment est agrandi au cours d'une phase ultérieure avec la construction d'une cave au nord (état 1a). Il ne s'agit plus d'une unité artisanale, comme en atteste le mobilier retrouvé. Dans la zone orientale, un mur, probablement de terrasse, est construit. Il s'appuie sur l'ancien mur [969] de l'état 5. Il s'agit d'une structure maçonnée que Bulliot avait identifié comme la limite occidentale de son bâtiment CP11.

La stratigraphie permet de suivre sans difficulté l'évolution du secteur du Champlain. L'analyse des marqueurs chronologiques est en cours et elle va impliquer la confrontation des différents mobiliers préservés. Pour l'état le plus récent, la datation à la phase tardive de la période augustéenne ne pose pas de difficulté. L'évaluation est plus complexe pour les états précédents en raison de la pauvreté quantitative du mobilier préservé.

Quelques problèmes persistent, notamment en ce qui concerne l'identification des différents états de la voie et leur relation avec les états de construction. Ils se situent exactement au niveau du chemin médiéval bordé de queules et ils ont été complètement érodés dans l'emprise du chantier du Champlain.

L'organisation urbanistique détaillée de ce secteur fournit de nombreux repères qu'il faudra corréler aux évolutions tardives et aux grands aménagements observés dans d'autres secteurs du Mont-Beuvray. On constate ici une grande stabilité dans les limites du bâti pour les premiers états, notamment en ce qui concerne la façade bordée par la première voie et les limites latérales des pièces, qui ne bougent pas jusqu'à l'état 3. La principale modification est le raccourcissement de la profondeur entre les états 5 et 3. Le passage à l'état 1 est quant à lui caractérisé par un remaniement complet du secteur avec l'apparition des constructions en pierres maçonnées CP11 et CP12 et la mise en place d'un chemin bordant CP12. La zone située entre les deux n'est plus occupée et ces derniers bâtiments ne sont très probablement plus des ateliers.

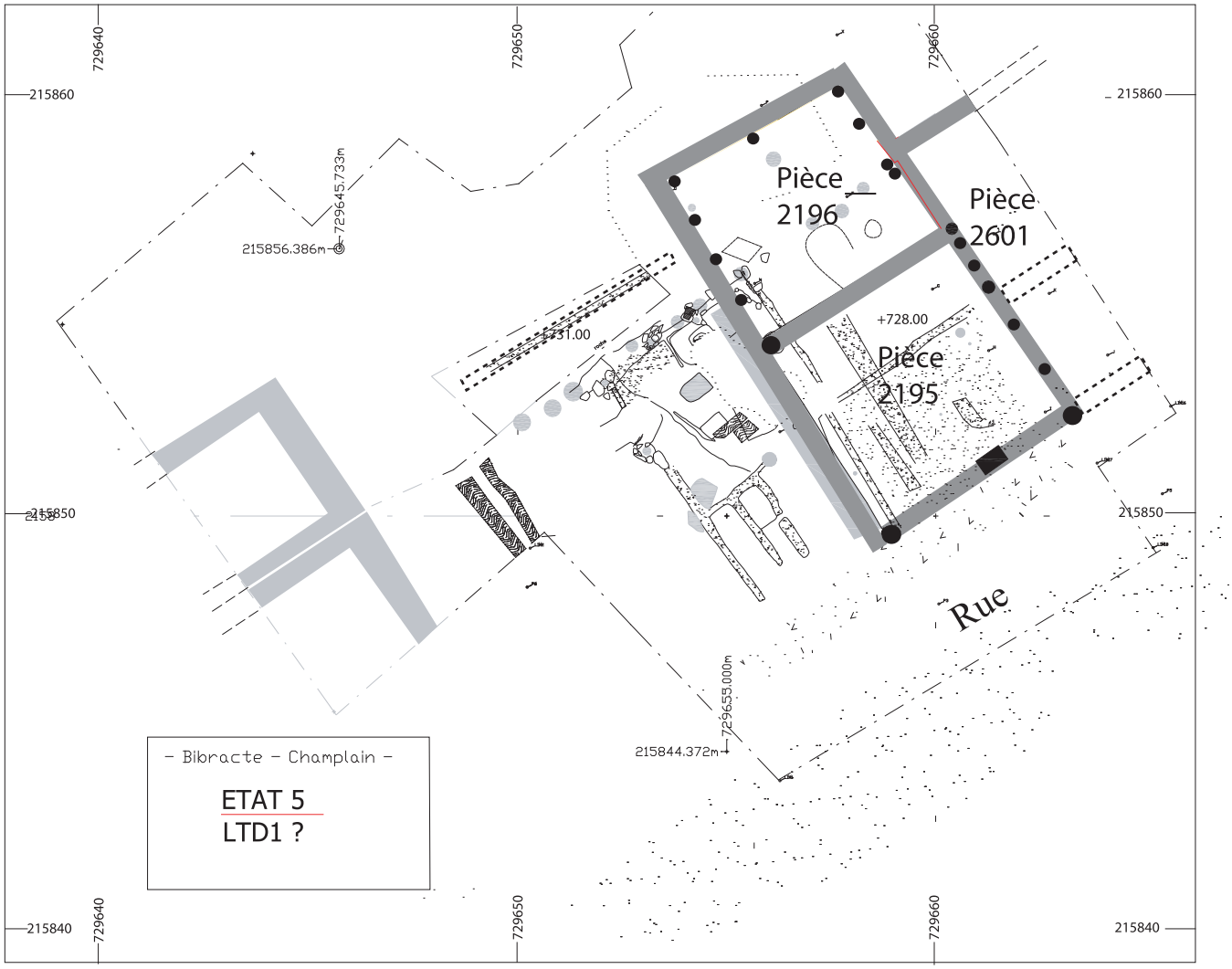

11. Bibracte, Mont Beuvray. Le Champlain. États de construction successifs, depuis le plus ancien (état 5) jusqu'au plus récent.

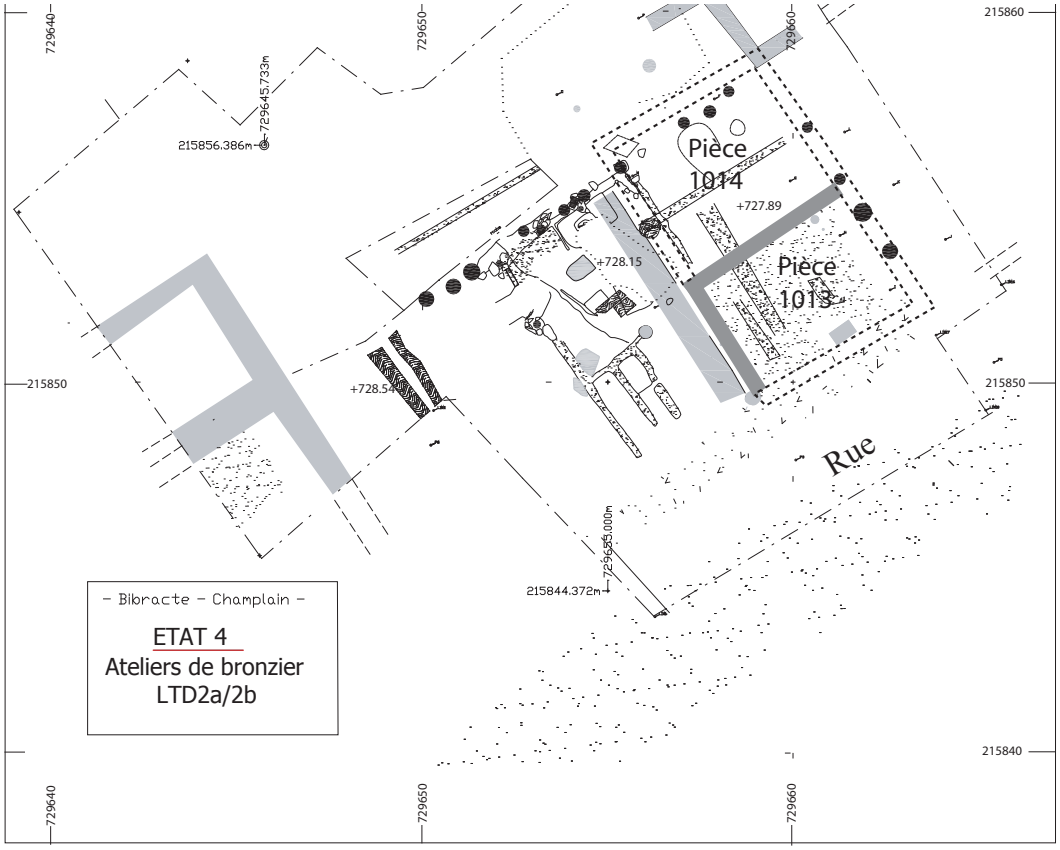
729640
729650
729660
215860
215850
215840
729645.733m
215856.386m
Pièce
1014
+727.89
+728.15
Pièce
1013
+728.54
Rue
729635.000m
215844.372m
- Bibracte - Champlain -
ETAT 4
Ateliers de bronzier
LTD2a/2b

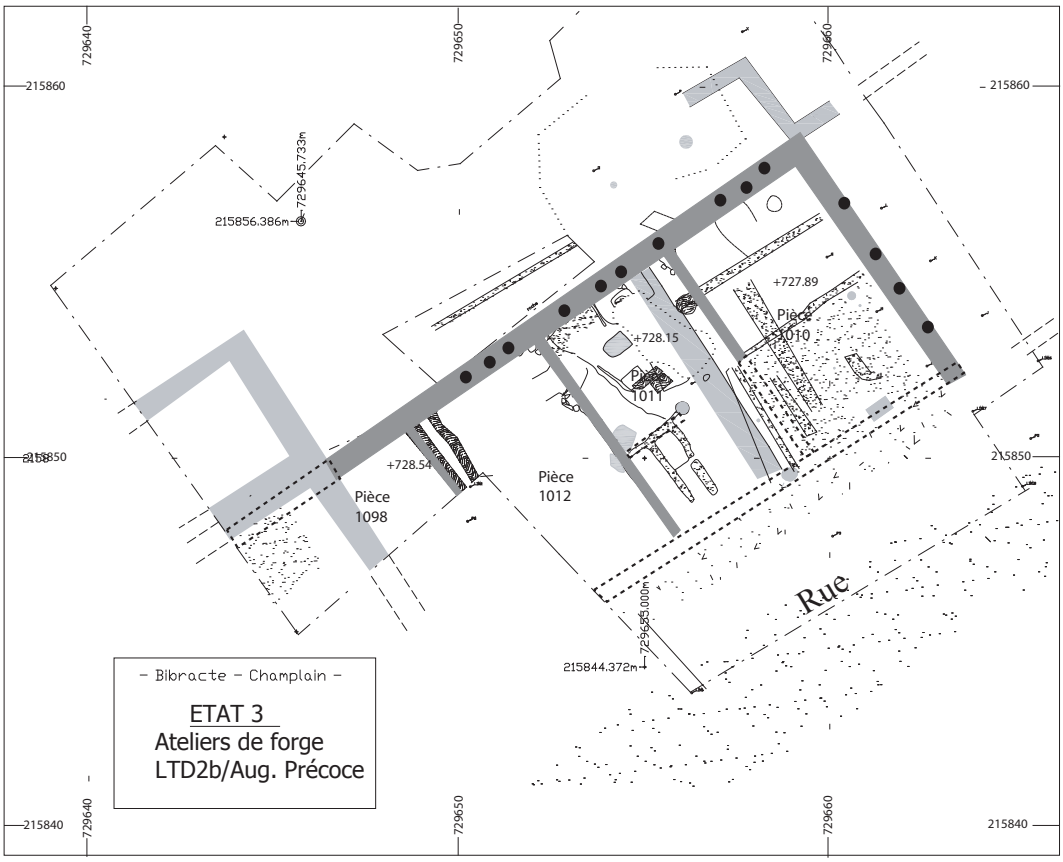
729640
729650
729660
215860
215850
215840
729645.733m
215856.386m
+727.89
Pièce
1010
+728.15
Pièce
1011
+728.54
Pièce
1098
Pièce
1012
Rue
729635.000m
215844.372m
- Bibracte - Champlain -
ETAT 3
Ateliers de forge
LTD2b/Aug. Précoce

11. Suite.

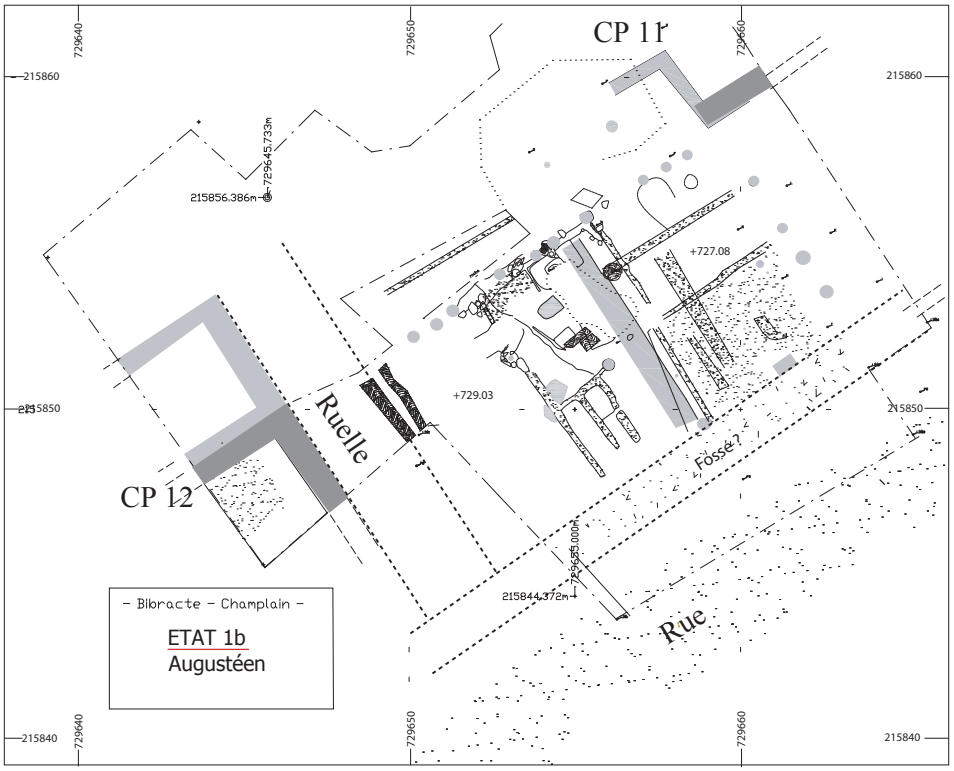

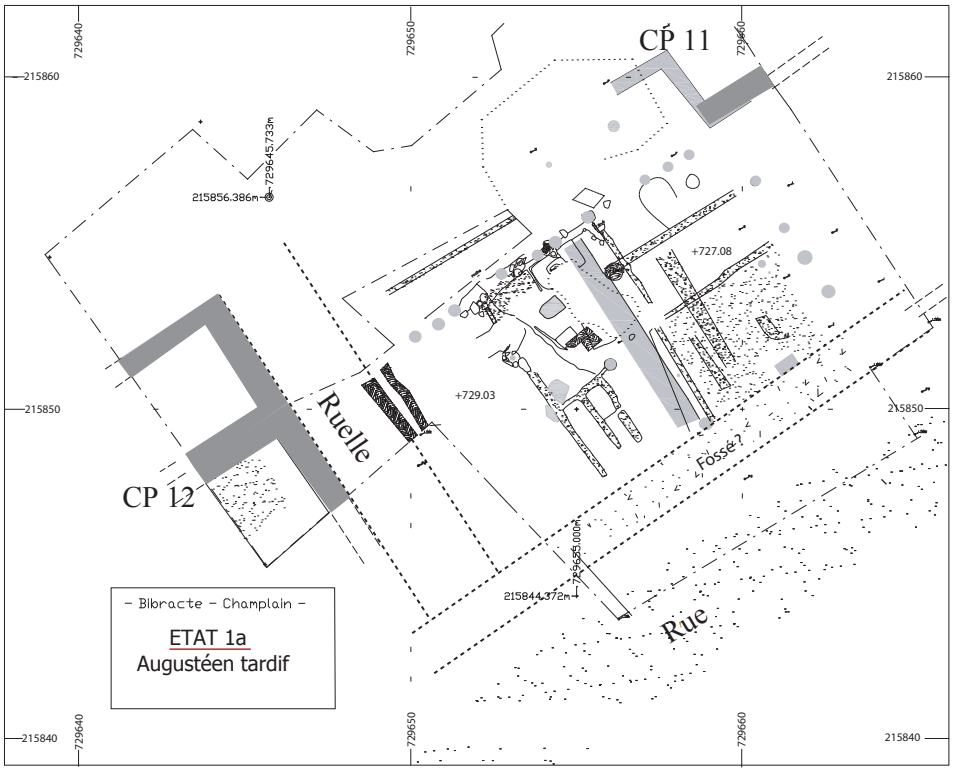

11. Suite et fin.

Perspectives

Le projet sur deux ans dans ce secteur portera essentiellement sur la Côme Chaudron. Son déroulement est largement tributaire des possibilités de déplacement de la route départementale de quelques mètres vers l'amont (ce qui permettrait de fouiller la façade l'îlot exploré). Ce déplacement est actuellement à l'étude.

Les priorités sont les suivantes :

1 Achèvement de la fouille de la première terrasse reconnue dans les fouilles précédentes puis fouille alternée mécanique et manuelle des remblais de terrasse pour recueillir le mobilier datant et reconnaître le profil d'origine du terrain.
2 Observation et fouille des structures sous la route actuelle : Étude de la portion de la route tardive et raccordement des éléments d'architecture avec les structures déjà fouillées en contrebas.
3 Étude du fossé de la route la plus ancienne et des constructions liées à cet état dont un niveau est déjà reconnu sous la « case du doreur ».
4 Ouverture de deux sondages sur les bords est et ouest de la fouille actuelle pour délimiter l'îlot et mettre en évidence voies et façades en vis-à-vis.

Par ailleurs, la campagne 2007 verra la poursuite de l'élaboration du manuscrit de publication des fouilles du Champlain.

Bibliographie

Arcelin, Tuffreau-Libre 1998 : ARCELIN (P.), TUFFREAU-LIBRE (M.) dir.— *La quantification des céramiques, Conditions et protocol*e. Actes de la table ronde du Centre archéologique européen du Mont Beuvray (Glux-en-Glenne, 7-9 avril 1998). Glux-en-Glenne : Bibracte, 1998 (Bibracte ; 2).

Barral, Luginbühl 1995 : BARRAL (P.), LUGINBUHL (T.).— *Typologie des formes de céramique régionale de Bibracte, Version 1.* Glux-en-Glenne, 1995 (multigraphié).

Feugère, Rolley 1991 : FEUGERE (M.), ROLLEY (C.).— *La vaisselle tardo-républicaine en bronze*. Actes de la table ronde CNRS organisée à Lattes du 26 au 28 avril 1990. Dijon : université de Bourgogne, 1991 (Publications du CRTGR ; 13).

Gebhard 1989 : Gebhard (R.).— *Der Glasschmuck aus dem Oppidum von Manching*. Stuttgart, 1989.

Paunier, Luginbühl 2004 : PAUNIER (D.), LUGINBÜHL (T.).— *Bibracte, Le site de la maison 1 du Parc aux Chevaux (PC 1)*. Glux en Glenne : Bibracte, 2004. (Bibracte ; 8)

Pavolini 1990 : PAVOLINI (C.).— Les lampes romaines en Gaule aux IIe et Ier siècles avant Jésus-Christ. *In :* DUVAL (A.), MOREL (J.-P.), ROMAN (Y.) dir. — *Gaule interne et Gaule méditerranéenne aux IIe et Ier siècle avant J.-C. : confrontations chronologiques*. Actes de la table ronde de Valbonne (11 au 13 novembre 1986). Paris: CNRS, 1990, p. 99-112 (Supplément à la Revue archéologique de Narbonnaise ; 21).

Pinette 1987 : PINETTE (M.) dir.— *Autun-Augustodunum : capitale des Eduens.* Exposition tenue à l'hôtel de ville d'Autun du 16 mars au 27 octobre 1985. Autun : Ville d'Autun, 1987.